

Marion.L

Maëva

## L'amiante

L'amiante est une fibre minérale naturelle qui se trouve dans les roches : il existe trois variations d'amiante : Chrysolite, Amosite et Crocidolite c'est un matériau utilisés dans le bâtiment qui a été interdit depuis 1997, car il constitue un problème majeur de santé publique et de santé au travail : ce matériau aux multiples qualités s'est révélé hautement toxique. Il provoque des cancers et des maladies pulmonaires, il n'est pas visible à l'œil libre.

Les principales propriétés de l'amiante sont :

- la résistance au feu.
- une faible conductivité thermique, acoustique et électrique.
- la résistance mécanique (à la traction, à la flexion et à l'usure).
- la résistance aux agressions chimiques (acides et bases).
- l'élasticité.
- la possibilité d'être filé et tissé.
- un faible coût.

Les fibres d'amiante sont divisées en deux groupes : les serpentines (chrysolite) et les amphiboles (l'amosite et crocidolite).

Ces différentes variétés d'amiante sont utilisées pour l'isolation thermique, la fabrication des câbles électroniques, des canalisations, des plaquettes de frein de voiture, des joints ou des faux plafonds.

Les fibres d'amiante sont aussi incorporées aux bitumes, mélangées aux résines et aux ciments.

Ce matériau est connu depuis l'Antiquité, mais il a connu son essor à partir des années 1860. La dangerosité de l'amiante a été soupçonnée dès le début du XXe siècle. La première réglementation est apparue en 1931 au Royaume-Uni. En France, l'amiante a été interdit à partir de 1997.

Les maladies dues à l'amiante sont l'**asbestose**, cancer du poumon, mésothéliome